Bulletin municipal d'information
de Château-l'Hermitage

Castélienfo

Février 2016 - N° 6

CHÂTEAU-L'HERMITAGE : VILLAGE ÉTOILÉ !

Quand investissement rime avec environnement.

Pour sa première participation au concours « Villes et villages étoilés 2015 » organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement nocturnes (ANCPEN), notre commune vient d'être labellisée 3 étoiles sur 5.

Créé il y a 7 ans, ce concours récompense les efforts réalisés pour réduire la pollution lumineuse provoquée par les modes d'éclairage public. Ce à quoi s'est attaché notre commune ces dernières années avec l'entreprise LTP, basée à Moncé-en-Belin. Merci à André Haye pour ses propositions de matériel et ses travaux d'installation. Merci à Bernard Bonsens, président départemental de l'ANPCEN pour sa campagne de sensibilisation auprès des élus et pour ses conseils. Une marge d'amélioration est possible avec des axes de progrès pour l'avenir.

Ces actions s'inscrivent dans le droit fil du Plan Climat, Air, Energie, Territorial (PCAET) en cours d'élaboration au sein du Pays Vallée du Loir, dans le cadre de la loi de transition énergétique et de protection de la biodiversité qui comprend un volet éclairage public.

Au total, ce sont 570 communes qui ont été labellisées depuis 2009, dont 202 communes de 61 départements différents en 2015.

Depuis plusieurs années, les amateurs d'astronomie apprécient la qualité du ciel nocturne de notre territoire en venant très régulièrement observer les étoiles, la nuit tombée, dans de très bonnes conditions. C'est le cas du Club d'Astronomie de l'Université du Maine, qui d'ailleurs, invite les Castéliens à se joindre à eux lors de l'installation de leur matériel d'observation sur le parking enherbé de la mairie, par simple curiosité. Avis aux amateurs.

Jean-François COINTRE

Sommaire

Page 1 : Un village étoilé

Page 2 : - Réunions de conseil
- Population INSEE

Page 3 :- Cérémonie des voeux
- Infos pratiques
- La Cabriole
- SOLIHA

Page 4 : Association « Les Amis de l'Abbaye »

Conseils municipaux

Vous pouvez prendre connaissance des procès-verbaux correspondants sur le panneau d'affichage du parking de la mairie

Réunion du 8 décembre 2015

- Forfait de 100 euros par an pour le temps passé par les agents communaux sur l'assainissement collectif des Hautes Portes, versé du budget annexe au budget général,
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe et fermeture du poste d'adjoint administratif de 1ère classe,
- Ratio à 100 % pour les « promus-promouvables » au poste d'adjoint administratif,
- Participation de la commune à hauteur de 50 % à l'achat, l'installation et l'entretien d'un défibrillateur posé dans le secteur de la Belle Croix, avec la commune de Requeil,
- Forfait de 20 euros par nuit et par animal errant, capturé sur la commune, et de 40 euros, pour le transport à la fourrière,
- Avis défavorable sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par Mme la Préfète.

Réunion du 21 janvier 2016

- Fixation du prix des concessions dans le cimetière :

  - trentenaire : 100 € les 2 m2
  - cinquantenaire : 150 € les 2 m2,

  à partir du 1er février 2016

- Renouvellement de la convention d'assistance technique « assainissement collectif » (2016-2018) avec le Conseil Général de la Sarthe, via le SATESE (Service d'Assistance Technique des Exploitants de Station d'Epuration) pour un montant de 0,40 € par habitant sur la base de la population INSEE, indexé sur la variation de l'inflation de chaque année.

274 : c'est le nombre d'habitants de Château-l'Hermitage

Comme chaque année, l'INSEE nous a transmis la population légale comptant pour notre commune à partir du 1er janvier 2016, mais sur la base du 1er janvier 2013, le dernier recensement ayant eu lieu en février 2012.

En conséquence, la population municipale officielle est de 274 habitants, niveau encore jamais atteint jusqu'ici.

Le prochain recensement aura lieu début 2017 pour une nouvelle actualisation de la population réelle.

ECHANGE DE VŒUX DU NOUVEL AN

Lors du traditionnel échange de vœux du nouvel an, soixante dix personnes ont répondu présentes le vendredi 22 janvier dernier, salle Belle-Croix.

Aux habitants de la commune et aux membres du Conseil, se sont joints le Président de la Communauté de Commune, par ailleurs Conseiller départemental de notre nouveau canton, et les vice-présidents, les représentants de la municipalité de Requeil et du personnel communal, le commandant de la brigade de gendarmerie de Pontvallain, le chef des pompiers et son adjoint, les représentants des associations et sociétés communes à Château-l'hermitage et Requeil, dans une ambiance très conviviale.

Après deux discours d'informations générales et locales, tous les invités se sont retrouvés autour d'un buffet salé-sucré, accompagné de bulles et de jus de pomme, pour bien commencer ensemble cette nouvelle année 2016.

Nous comptons sur votre présence l'année prochaine.

LA CABRIOLE

Chers habitants,

L'association des parents d'élèves de l'école de Requeil/Château L'Hermitage souhaiterait organiser **une action de récupération de ferraille le 02 avril 2016.**

Nous aimerions donc pour cela une participation active de votre part en déposant tous vos objets (électroménager usager, cannettes, boites de conserve…) dans une benne qui sera prévue à cet effet.

Les fonds récoltés lors de cette manifestation seront reversés à l'école de Requeil pour le financement d'activités ou sorties.

Les enfants comptent sur vous …

INFOS PRATIQUES

Mairie

Tél : 02 43 46 30 24

Fax : 02 43 46 27 79

Mail : chateau.lhermitage @wanadoo.fr

Ouverture au public,
Lundi : *16 h -18 h 15*
Mercredi : *10 h - 12 h 15*
Vendredi : *16 h -18 h 15*

Fermeture du secrétariat :

Mercredi 15 mars

****

Sur votre agenda

Samedi 27 février : Carnaval à Requeil à 14 h 30.

Samedi 5 mars : Cinéma à Requeil à 20 h 30.

Samedi 12 mars : Soirée jazz à 20 h, salle polyvalente de Requeil

Samedi 19 mars : Soirée de la batterie fanfare à 20 h, salle polyvalente de Requeil.

INFORMATION

Vous souhaitez améliorer votre habitat, des aides existent.
Que vous soyez propriétaires occupants, bailleurs ou locataires,
L'association SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) vous accompagne dans la démarche.
Leur équipe peut vous conseiller et solliciter pour vous les aides financières publiques.
Pour toute information, contacter : SOLIHA
47, rue Paul Ligneul - 72000 Le Mans - 02 43 42 12 72 - habiter.mieux@hd72.fr

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE CHATEAU-L'HERMITAGE

Siège en mairie
Directeur de la publication : M. le Maire
Impression : IPNS
Mise en page : D. Petit

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci

LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

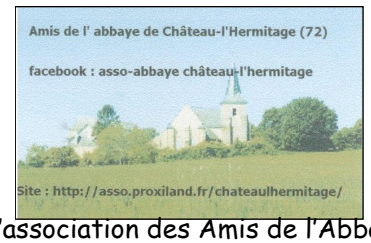

Association des Amis de l'Abbaye

L'association des Amis de l'Abbaye a tenu son assemblée générale tout récemment. Cette assemblée générale a donné lieu au renouvellement du conseil d'administration.

Madame Gaisne, à la présidence depuis 6 ans, souhaitait passer la main. Les postes de secrétariat et de comptable se trouvaient également vacants. La présidente a souligné la difficulté pour trouver de nouveaux membres. Faute de relève, l'association sera mise en sommeil. Ceci serait dommage, compte tenu des travaux déjà réalisés et des différentes manifestations organisées chaque année.
Plusieurs candidats se sont proposés mais un poste reste à pourvoir.

Le nouveau conseil d'administration se présente ainsi :

- **Présidente** : Mme Joëlle Rozières
- **Vice-président** : M. Philippe Touchard
- **Trésorier** : M. Michel Defay
- **Secrétaire** : Mme Monique Gaisne (en interim)
- **Technicien internet** : M. Fabrice Brard

Membres : Mmes Jacqueline Boisard et Chantal Chataignier ; MM Pierre Musset et le père Cotten

Voici le programme des manifestations 2016 à noter sur vos agendas :

- **dimanche 22 mai : marché aux livres**
- **dimanche 5 juin : concert brunch à 10 h 30, duo guitare, musique sud américaine**
- **dimanche 26 juin : concert brunch à 10 h 30, violoncelle et accordéon (inédit)**
- **dimanche 4 septembre : concert brunch à 10 h 30, violon et harpe (inédit)**
- **17 et 18 septembre : journées patrimoine**
- **Samedi 25 septembre : grand concert (le programme vous sera donné dans un prochain bulletin)**

Pour notre marché aux livres, une fois encore, nous vous sollicitons pour récupérer des livres de tous genres, en bon état, dont vous souhaiteriez vous séparer et susceptibles d'intéresser d'autres lecteurs. D'avance merci.

L'équipe des Amis de l'abbaye